**Rueil-Malmaison, le 02/02/2016**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

# 7EME EDITION DES TROPHEES ARVAL
# L'INNOVATION DIGITALE ET SON USAGE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE

**Pour cette 7ème édition des Trophées Arval Environnement, Sécurité & Innovation, qui s'est tenue le 27 janvier dernier dans l'emblématique Salle Wagram (Paris XVII), Arval France a mis l'accent sur l'intégration des outils digitaux dans la gestion de parcs automobiles. En effet, les innovations digitales constituent aujourd'hui un nouveau moyen pour les gestionnaires de réduire les émissions de $CO_2$ de leur flotte et d'offrir aux conducteurs un accompagnement de proximité tout en renforçant leur sécurité.**

*« Le monde change. Les nouvelles technologies et le digital sont devenus incontournables. Nous vivons la transformation digitale au quotidien. Avec notre ambitieux programme Arval Smart Experience lancé il y a 3 ans, Arval est pionnier de cette transformation. Nous avons créé des services interconnectés, pratiques et innovants, qui offrent à nos clients encore plus de possibilités de garantir la sécurité de leurs conducteurs et de maîtriser leur impact environnemental. Nous sommes fiers de la réussite de nos clients et nous souhaitons mettre en valeur leurs bonnes pratiques en leur remettant les Trophées Arval »*, souligne François-Xavier Castille, Directeur Général d'Arval France.

**Cette année, quatre entreprises ont été récompensées pour leurs actions en matière d'éco-responsabilité, de sécurité routière et d'intégration des outils digitaux dans leur gestion de flotte.**

- **Le Trophée « Mobilité éco-responsable »** récompense l'entreprise ayant mené une stratégie de gestion de flotte respectueuse de l'environnement. Il a été attribué à :

**EUROPORTE**

Le groupe Eurotunnel a mis en place un programme « bas carbone » avec 6 objectifs concrets : réduction des émissions de $CO_2$ de 3% par an, optimisation des ressources, engagement sociétal, réduction des déchets, développement de la biodiversité et réduction des risques environnementaux.
Europorte, la filiale de fret ferroviaire du groupe, a équipé sa flotte de locomotives de boîtiers de suivi de la consommation, développé des modules de formation à l'éco-conduite, mis en place l'autopartage et déployé une car policy qui propose les véhicules les moins émetteurs.

- **Le Trophée « Sécurité routière »** récompense la meilleure initiative en termes de sensibilisation des collaborateurs aux risques routiers. Il a été attribué à :

**TAKEDA**

Le laboratoire pharmaceutique a mis en place un programme de prévention du risque routier au travers d'un plan de formation pluriannuel pour tous les utilisateurs de véhicules (programme éco-sécurité et simulateur). L'entreprise a renforcé son management du risque routier grâce à un comité de pilotage, une procédure d'analyse d'accident et de la sinistralité, et un plan de communication auprès des salariés. Ces actions ont pour but de concilier mobilité, sécurité, écologie et économies tout en sensibilisant ses collaborateurs.

- **Le Trophée « Gestion de flotte 2.0 »** récompense l'intégration d'outils digitaux conduisant à une gestion efficace de la flotte. Il a été attribué à :

**STILL**

Le fabricant de matériel de manutention et spécialiste de l'intralogistique a mis en place des logiciels qui permettent le suivi quotidien de la flotte, l'amélioration des remontées d'informations, le contrôle des relevés kilométriques et la consommation de carburant. Ainsi, grâce à ces outils très précis, STILL possède une meilleure maîtrise des coûts sur les postes carburants, péages, parking et TVS (taxe sur véhicule société).

A titre exceptionnel, Arval a décidé d'attribuer cette année un **« Prix spécial du jury ».** Celui-ci a récompensé une entreprise cliente d'Arval très engagée en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale et d'innovation. Il s'agit de la société :

**ORACLE**

Le groupe de technologie a mis en place une car policy visant à faire passer la moyenne des émissions théoriques de $CO_2$ du parc de 128g/km à 113g/km couplée à une politique de formation à la conduite et à un système de récompense pour les collaborateurs les plus vertueux. Ces actions ont engendré, depuis avril 2015, une baisse de 12% des émissions de $CO_2$ du parc. Oracle souhaite à l'avenir mettre en place des véhicules d'autopartage (une dizaine à ce jour) ainsi que des véhicules hybrides et électriques.

**A propos d'Arval France :**

Créé en 1989, Arval est leader en France de la location multimarque de véhicules d'entreprise. Filiale de BNP Paribas, intégré au domaine d'activité Retail Banking, Arval France propose à ses clients – professionnels, PME, grands groupes internationaux et acteurs publics – des solutions dédiées visant à optimiser la mobilité de leurs collaborateurs et à externaliser les risques liés à la gestion de leur flotte automobile. Conseil d'expert et qualité de service, qui constituent les fondements de la promesse de marque d'Arval, sont délivrés sur l'ensemble du territoire français au travers de 28 Account Teams. A fin novembre 2015, Arval louait en France 275 000 véhicules.

**A propos de BNP Paribas :**

BNP Paribas a une présence dans 75 pays avec plus de 185 000 collaborateurs, dont près de 145 000 en Europe. Le Groupe détient des positions clés dans ses deux grands domaines d'activité : Retail Banking & Services (comprenant Domestic Markets et International Financial Services) et Corporate & Institutional Banking. En Europe, le Groupe a quatre marchés domestiques (la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg) et BNP Paribas Personal Finance est numéro un du crédit aux particuliers. BNP Paribas développe également son modèle intégré de banque de détail dans les pays du bassin méditerranéen, en Turquie, en Europe de l'Est et a un réseau important dans l'Ouest des Etats-Unis. Dans ses activités Corporate & Institutional Banking et International Financial Services, BNP Paribas bénéficie d'un leadership en Europe, d'une forte présence dans les Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie-Pacifique.